



Deuxième conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions

Genève, le 25 novembre 2020

Déclaration d'ouverture de la Suisse

Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Chers Collègues,

Laissez-moi tout d'abord vous exprimer ma gratitude pour avoir accordé votre confiance à la Suisse et à moi en particulier pour conduire les travaux de notre Convention lors de la 2^{ème} conférence d'examen.

Qui aurait pensé, lorsque nous avons repris la présidence du Sri Lanka à l'issue de la 9^{ème} Assemblée des Etats Parties en septembre 2019 que nous allions passer une grande partie de l'année 2020 à devoir nous plier au rythme imposé par une pandémie planétaire ? À devoir modifier la date de certaines de nos réunions ? À en modifier le format ? Mais grâce à la flexibilité et au soutien de vous tous, nous avons réussi à avancer dans nos travaux, en particulier dans l'élaboration d'un plan d'action concret, ciblé et mesurable, ainsi que d'une déclaration politique ambitieuse. Et le format virtuel de notre réunion d'aujourd'hui est un exemple additionnel de cette volonté partagée d'aller de l'avant.

Lorsque j'ai pris la parole à la fin de la 9^{ème} Assemblée des Etats Parties, j'ai dit vouloir assurer une approche et des processus inclusifs tout au long de notre présidence. Je suis conscient du fait que la situation sanitaire nous a obligé de faire certains compromis, mais j'ai toujours veillé à cet aspect. En assurant au mieux à la société civile la place qui lui revient dans ce processus. Mais aussi, en accordant une attention particulière au multilinguisme. Par exemple, en garantissant une retransmission dans les six langues officielles de l'ONU dès la première réunion préparatoire en juin, alors que nous n'avions encore que très peu d'expérience en matière de visio-conférences. Mais aussi en veillant à ce que les documents soient traduits dans les six langues.

Mesdames et Messieurs,

2020 marque le 10^{ème} anniversaire de l'entrée en vigueur de la CCM, plus précisément le 1^{er} août – le hasard veut que ce soit le jour de la fête nationale de la Suisse.

Il y a une quinzaine d'années, ce fut la société civile qui appela à l'interdiction des armes à sous-munition et qui parvint à réunir une large coalition pour entamer la négociation d'un instrument juridiquement contraignant. Dont la finalité serait de mettre au ban une catégorie d'armes qui en raison de leur nature indiscriminée causent des souffrances inacceptables, en particulier à la population civile. Et, comme nous le savons, le fait qu'elles contaminent de larges superficies et que souvent elles n'explorent pas comme prévu, ces armes gisent au sol pendant des années, voire des décennies après la fin d'un conflit armé, prêtes à tuer ou mutiler tout homme, femme ou enfant qui les touche ou marche dessus. Et avec toutes les conséquences néfastes que cela implique en terme de développement économique et social, d'éducation ou de santé.

Cette vaste coalition entre Etats, organisations internationales et acteurs de la société civile a ouvert la voie à un grand succès du multilatéralisme, un grand succès de nos efforts de désarmement



humanitaire. Il s'agit d'un exemple des plus nobles de comment le multilatéralisme peut contribuer à l'éclosion d'un monde meilleur et d'un ordre international basé sur le droit.

C'est dans cet esprit que nous avons tenté tout au long de cette difficile année 2020 d'avancer avec nos travaux malgré les incertitudes et les divers obstacles dressés sur notre route. Nous avons voulu donner un signal fort en faveur du multilatéralisme. Et de notre convention. Et, je crois, que nous devons cet effort à toutes celles et ceux, femmes et hommes, qui inlassablement contribuent à mettre en œuvre la convention sur le terrain, parfois dans des situations difficiles : opérateurs, démineurs, assistants aux victimes – et à ces dernières en particulier.

Pendant ces dix ans, la CCM a eu un grand impact sur le plan humanitaire. 1.5 million d'armes à sous-munition contenant 178 millions « sous-bombes » ont été détruites, alors que 36 Etats ont mis en œuvre leur obligation de destruction des stocks. Des programmes d'éducation sur les risques causés par les armes à sous-munitions ont été mis en place. Les dispositions de la Convention sur le devoir d'assistance aux victimes furent pionnières et ont permis une meilleure prise en considération de leurs besoins. Dans certains pays, de vastes zones ont été déminées, ce qui permet aux enfants de se rendre à l'école à pied en toute sécurité et aux adultes de se rendre au travail sans devoir craindre pour leur vie. La Convention sur les armes à sous-munitions a également permis de réduire considérablement l'utilisation de ces armes, même par les États qui n'y ont pas encore adhéré, sauvant ainsi d'innombrables vies.

2020 marque un autre jalon important. Pour la première fois, aucun Etat ne s'est exprimé contre la résolution présentée chaque année en 1^{ère} commission de l'Assemblée Générale. Il s'agit là d'un signal fort de la part de la communauté internationale indiquant que l'impératif humanitaire de la Convention n'est remis en cause par personne.

Partant de ce constat, nous devons redoubler nos efforts pour promouvoir la norme établie par la Convention et renforcer la stigmatisation liée à ces armes aujourd'hui, afin de dissuader tout nouvel usage. À cette fin, il est impératif non seulement de poursuivre, mais de renforcer nos efforts en vue de l'universalisation de la Convention. Il y a cinq ans, à Dubrovnik, nous nous étions fixé pour objectif de parvenir à 130 Etats-parties lors de la 2^{ème} Conférence d'examen. Nous en sommes aujourd'hui à 110 seulement. Nous devons donc impérativement accroître nos efforts dans ce domaine. J'espère vivement que notre conférence d'examen se mettra d'accord sur un paquet de mesures ambitieux allant dans ce sens.

Laissez-moi maintenant chaleureusement féliciter et souhaiter la bienvenue au sein de la communauté des Etats-Parties à la CCM, aux Maldives, à São Tomé e Príncipe, à Niue et à Sainte-Lucie qui ont accédé à la Convention depuis la dernière MSP. Depuis la première conférence d'examen, ce sont 14 Etats qui ont rejoint la Convention.

Si l'universalisation représente un défi majeur, ce n'est pas le seul. Nous devons avoir pour ambition d'améliorer la mise en œuvre de la Convention, intégralement et dans les délais. En particulier, nous devons tout faire pour augmenter le rythme aussi bien de la destruction des stocks que de la dépollution, de faire en sorte que ces obligations soient finalisées le plus rapidement possible et dans tous les cas dans les limites des délais respectifs que nous fixe la Convention.

Des défis importants demeurent aussi pour répondre aux besoins des victimes des armes à sous-munitions, garantir leurs droits et assurer leur participation pleine, égale et effective à la société. Dans la mise en œuvre de la Convention, il s'agira aussi de prendre des mesures pratiques pour prendre en compte les besoins, les vulnérabilités et les perspectives différenciées des femmes, des filles, des garçons et des hommes,

Mesdames et Messieurs,



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

Comme vous le savez, la conférence d'examen devait avoir lieu cette semaine à Lausanne sur le site de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Ce choix était motivé par notre volonté de mettre en avant l'apport de la recherche scientifique et des technologies de pointe à l'action humanitaire. De montrer des exemples concrets de l'engagement de l'EPFL dans ce domaine, à l'instar du projet conjoint avec le CICR sur le développement d'une prothèse plantaire innovatrice. Même si nous n'avons pas pu nous rendre à Lausanne, nous avons néanmoins voulu vous donner un aperçu de ces divers projets. J'espère donc vous voir nombreux demain à 12h00 pour un panel intitulé « How Science and Technology contribute to peace promotion, sustainable development and humanitarian practice ». Le panel montrera à travers des exemples concrets comment bâtir des collaborations à succès permettant de renforcer le nexus humanitaire-développement-paix.

En parlant précisément de collaborations, l'une des clés du succès de la Convention est le partenariat solide établi entre les États parties à la Convention, les organisations internationales et régionales et la société civile. Nous devons poursuivre sur la voie de cette coopération, voire la renforcer, pour atteindre notre objectif commun - un monde exempt de victimes, de souffrances et d'impacts socio-économiques causés par les armes à sous-munitions.

Je me réjouis de poursuivre nos travaux à vos côtés ces trois prochains jours dans le cadre de cette première partie de la 2^{ème} Conférence d'Examen et vous remercie de votre attention.